



Menace copropriété contre locataires

Par **bidilu_old**, le 13/10/2007 à 15:27

Madame, monsieur

Nous sommes locataires dans un appartement au 1er étage d'un immeuble ancien. Ayant deux chats (habitués auparavant au jardin), nous avons placé un filet pour chat transparent sur notre balcon afin d'éviter fugue et chutes.

Le filet est quand même visible et certains copropriétaire nous demande d'enlever ce filet car il donne côté rue.

Quelle est la règle dans ce cas, sachant que nous avons fait aucun dégats ni trous dans la façade ?

En vous remerciant, S. Jorgji

Par **tixidre**, le 13/10/2007 à 19:49

Bien , relire le reglement de copropriete en premier ,votre filet ne semble pas être "horrible " il est transparent !

Par **Upsilon**, le 14/10/2007 à 17:20

Tout à fait, vous trouverez surement votre réponse dans le règlement de copropriété...

Il s'agit d'un immeuble de standing ?